



Conversion du dossier d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile en APA établissement

Le Département du Doubs me versait une aide au titre de l'APA à domicile. Je sollicite la conversion de mon dossier en APA établissement suite à mon entrée en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)/Unité de soin longue durée (USLD).

Nom - Prénom du demandeur : _____

Adresse :

Numéro dossier APA domicile : _____

Date d'entrée en établissement : _____

Nom de l'établissement concerné : _____

Adresse de l'établissement :

Fait à : _____

Si le signataire n'est pas le bénéficiaire de l'aide, indiquez sa qualité, son adresse, et téléphone :

Tuteur/Curateur : _____

Enfant : _____

Autre : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Le : _____

Merci de joindre impérativement à cette demande :

Bulletin d'entrée en établissement

Copie des derniers avis d'imposition revenus et taxe foncière

Attestation GIR établie par l'établissement
– Arrêté de tarification

Signature :

Le paiement de l'APA est privilégié à l'établissement afin d'éviter au demandeur de rembourser des sommes qui seraient éventuellement trop versées par la suite.

Tout changement intervenant dans votre situation (hospitalisation, retour à domicile, changement d'établissement, ...) doit immédiatement être signalé au service Aide Sociale et Hébergement du Département du Doubs.